

DANS CE
NUMERO

Vœux du Maire	1
Devant la Halle	2
Village fleuri	2
Travaux d'embellissement	2
Voirie	2
Téléalerte	2
Journée du patrimoine	2
Comité des fêtes	3
La Maréla	3
Repas des aînés	3
MAM	4
Etat civil	4
Le saviez-vous ?	4

Mairie de Saint-Michel-de-Lanès
Place de la Mairie
11410

Tel : [04 68 60 30 87](tel:0468603087)

Site internet :

www.saint-michel-de-lanes.fr

Lundi 14h/18h,
mardi 9h/12h et
vendredi 14h/18h

La gazette de Saint-Michel-de-Lanès

VŒUX DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

En cette fin de première semaine de l'année 2018 je sacrifie à la tradition annuelle des vœux de bonne année tout en sachant que les vœux restent des vœux et qu'ils ne se réalisent pas toujours, hélas !

Cette journée des vœux est aussi une occasion de rappeler le bilan de l'année écoulée. Vous lirez dans les pages qui suivent plus en détail ce qui concerne les réalisations de la commune dans les domaines de l'environnement paysager, de la culture, de la voirie et du patrimoine, les actions menées par les associations, comité des fêtes, Marela et Amis de l'orgue.

Je profite de cette journée pour remercier tous ceux qui animent ou travaillent pour la commune : les bénévoles, les employés municipaux, les commerçants, les assistantes maternelles.

J'en profite aussi pour vous annoncer que la communauté de commune ayant pris depuis le 1^{er} janvier la compétence de l'eau, la fixation du prix de l'eau ne dépendra donc plus désormais de la mairie.

Pour l'année à venir je vous fait part des nombreux vœux que je formule pour notre commune :

- terminer le devant de la halle,
- planter des rosiers dans la rue de l'église,
- voir rouvrir le restaurant *Les Marronniers*,
- terminer les trottoirs le long de la 625,
- remplacer les buis morts,
- poser l'enrobé sur les rues du haut du village,
- obtenir une fleur dans le cadre des villages fleuris,
- économiser sur la facture d'électricité de la commune,
- refaire les fenêtres des bâtiments communaux.

Mais pour réaliser tout cela il faut de l'argent et je formule surtout le vœu que la suppression de la taxe d'habitation ne pénalise pas les communes comme la nôtre qui vont perdre là une rentrée fiscale conséquente, même si on nous promet des compensations dont on sait qu'au fil des années elles ne compensent plus totalement les ressources initiales.



Malgré ces nuages, je souhaite à toutes et à tous santé et prospérité.

Thierry Lèguevaques

Devant de la halle

Les travaux de réfection des rues se poursuivent. Le devant de la halle est en cours de travaux. L'espace devant celle-ci sera rétréci pour ralentir la circulation. Le stationnement sera désormais interdit dans la partie de la rue allant des embranchements des routes de Belflou et Gourvielle jusqu'au bas de la rue de l'église. Des bornes interdiront toute possibilité de parage.

Devant la halle sera représenté, sur un cloutage de fond ocre, le blason du village dans une forme identique à celui placé dans le hall de la mairie.



Village fleuri



Cette année, la commune a obtenu à nouveau le premier prix des villages fleuris décerné par le Conseil Départemental. Pour obtenir une fleur des efforts supplémentaires seront nécessaires et la population est invitée à y participer par le fleurissement des rues et des façades. Les propriétaires des maisons situées le long de la rue de l'église seront sollicités pour savoir s'ils acceptent que des rosiers grimpants soient plantés aux frais de la commune devant chez eux dans des réservations qu'exécuteraient les employés municipaux.



Travaux d'embellissement

Les buis du jardin de la terrasse et du calvaire, tués par la pyrale, ont été arrachés et seront remplacés par des plantes à buisson plus résistantes, sans doute des myrtes à petites fleurs. La disparition des buis sur les pentes de la montée au calvaire a nécessité la consolidation des terres pour éviter des écoulements de boue. A cet effet des plaques métalliques ont été implantées. Encore visibles aujourd'hui, elles sont appelées à être cachées à l'avenir par des plantes retombantes.

Voirie

Comme chaque année, la mairie s'est employée à entretenir les chemins communaux. Deux d'entre eux ont été refaits en tout ou en partie pour un montant d'environ 32 000€. Il s'agit des chemins de la Bouysse et de la Tuilerie qui étaient dans un état de dégradation fort avancé.

Téléalerte

La commune s'est dotée du système Téléalerte, service gratuit pour les habitants, destiné à avertir la population lorsque surviennent des événements exceptionnels (inondation, coupure d'électricité, d'eau, vents violents, alerte météo, etc...). Les habitants de la commune qui le souhaitent pourront être avertis par téléphone, SMS, mail. Le logiciel Téléalerte rentre automatiquement vos numéros de téléphone si vous êtes inscrits sur les pages blanches de l'annuaire. Merci de bien vouloir communiquer à la mairie (mail : st.michel.lanes@wanadoo.fr) vos numéros de fixe (si vous êtes sur liste rouge), vos numéros de portable et votre adresse mail afin d'être avertis sur les trois supports si vous le souhaitez.

Journée du patrimoine

Le 17 septembre dernier, l'association des amis de l'orgue a organisé une manifestation culturelle. L'église a été exceptionnellement ouverte toute la journée et une présentation de l'architecture et des décors qui ornent celle-ci a été effectuée par Henri Pradalier.

La visite s'est poursuivie par une présentation du village et s'est terminée par un concert de musique médiévale donné sous la halle par le groupe *La rosa trobadoresca*. A cette occasion, des chants médiévaux ont été exécutés et une présentation des différents instruments de musique anciens a été faite par Nicolas Dedieu.

Une assistance nombreuse a assisté à ces manifestations qui seront renouvelées cette année.

Le Comité des Fêtes

Encore une année riche pour le comité des fêtes !



Tout d'abord grâce au succès du vide grenier du 23 juillet où tous les emplacements ont été réservés et où le repas moules-frites qui s'est déroulé en plein-air a accueilli beaucoup de monde.

Ensuite vous avez été très nombreux à assister et à vous divertir à la fête et à admirer le premier feu d'artifice à Saint-Michel-de-Lanès depuis 1967.



Enfin le Père Noël est venu rendre visite aux enfants, qui ont pu faire un tour de calèche dans le village et participer à des activités de loisirs créatifs.



Voici les dates pour les prochains événements du comité :
Assemblée Générale : samedi 27 janvier ; Vide-grenier : dimanche 27 mai et 22 juillet ;
Fête Locale : 28-29-30 septembre.

La Maréla

Cet automne c'était encore l'été sous la halle ! Nouvelle formule pour la fête de l'automne organisée par La Maréla, et succès confirmé. Le 11 novembre près de 150 personnes se sont retrouvées pour une « Guinguette d'automne » bien festive. Au menu, chasse aux bonbons costumée dans les rues du village et repas partagé sur le thème de la cuisine du monde, autour d'une paillote spécialement montée pour l'occasion. Le tout animé par le duo Jazz-Blues Slap'n Bass, qui a fait swinguer la halle. L'assemblée générale de La Maréla aura lieu le vendredi 2 février à 19H à la Halle dans le cadre d'un « repas part'AG ».



Repas des aînés

M
Les Marronniers

Avec ses tables nappées de noir et argent, la halle avait un air de fête le Samedi 13 janvier dernier

lors du traditionnel repas des aînés.

Ce fut également l'occasion de nous régaler grâce aux talents culinaires de Mme Pisanis, prochaine gérante du bar-restaurant « les Marronniers » qui pour le bonheur de tous va réouvrir le 19 Février. En lui souhaitant de réussir et de poursuivre le chemin dans ce restaurant, lieu de rencontre touristique et familiale donnant vie à notre village.



MAM



Les nounous de Mamanou communiquent : « Quelques nouvelles de la MAM, nous atteignons cette année un effectif de 13 enfants, avec deux nouveaux venus en mars et avril 2018, ce qui portera le nombre à 15. Notre équipe de quatre assistantes maternelles est inchangée, Annick SICARD, Nancy RAHM, Carole VALENTIN, Mélodie TESSEYRE accueillent vos enfants. Nous souhaitons, comme cela a été possible cette année, proposer une ouverture continue tout au long des vacances scolaires estivales en proposant des places d'accueil occasionnelles. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement. »



Etat civil

Naissances

Basile, Serge, Henri GILLIER né le 2 janvier 2017

Mila, Angéline MARIN née le 30 juillet 2017

Paul, Nicolas, Julien BLANC né le 27 octobre 2017

Léo, Georges, Edouard ROCA né le 7 décembre 2017

Marc, Serge, Victor LE MOAL né le 19 décembre 2017 à Toulouse

Mariage

Mme Aurélie PASSANI et M. François SIVADE le 24 juin 2017

Mme Claudine PIQUES et M. Alain PALA le 29 juillet 2017

Mme Kathia COLLICA et M. Nicolas DOUCHIN le 29 juillet 2017

Mme Nadège ARMENGAUD et M. Nicolas JARGUEL le 12 août 2017

Mme Michèle LEZERAT et M. Denis MOREAU le 9 décembre 2017

Décès

Mme ROBILLIART Jacqueline décédée le 25 février 2017

M. MALLEVILLE Francis décédé le 15 juillet 2017

Mme CHATELARD Marie Christine décédée le 14 octobre 2017

M. ROUSSEL Claude décédé le 18 octobre 2017

M. MARTIN Romuald décédé le 9 décembre 2017

Le saviez-vous ?

Bâtiments de l'école et de la mairie : un destin lié

Dès le XIX^e siècle, le sort des bâtiments destinés à abriter l'école et la mairie a été lié, jusqu'à ce que la fermeture de l'école, il y a trois décennies, ne vienne dénouer définitivement ce lien. Pourtant le souci d'abriter la mairie et l'école sous un même toit explique les dispositions actuelles du bâtiment abritant toujours la mairie ainsi que l'épicerie et la maison d'assistantes maternelles.

Le 9 novembre 1842, le maire, Ernest Anduze Saint-Thomas, propriétaire à Pécan, faisait remarquer au conseil municipal que la décision prise en 1831 de reconstruire la mairie n'avait pas connu d'achèvement. Celle-ci se trouvait alors en haut du village à côté du presbytère. Le maire signalait à cette occasion que les réunions du conseil municipal ne pouvaient être tenues ni dans la salle du rez-de-chaussée, trop humide, ni au niveau du premier étage qui n'avait plus de plancher. En conséquence il proposait de rétablir ce plancher et de ménager à l'étage deux salles : une pour les réunions du conseil, l'autre pour la conservation des archives.

La proposition fut acceptée par les conseillers municipaux et le maire suggéra d'ajouter, à la somme de 400 francs (1 012€) précédemment votée, le produit de la vente par adjudication d'un lopin de terre communal, de 30 ca (section B n° 143).

Il s'agissait d'un jardin placé derrière le presbytère et la mairie, jardin que s'était approprié depuis plus de 28 ans, le voisin, un certain Bize, chirurgien de son état. On proposa alors de lui vendre ce terrain pour la somme de 100 F (253€).

Le 3 mars 1844 le montant des travaux à faire pour réparer la mairie, y loger l'instituteur et une salle de classe était estimé à 1 091 F. Remarquons que déjà mairie et école sont associées dans l'esprit des conseillers municipaux.

Le 30 juin 1850, l'inspecteur des écoles jugeant la taille de la salle de classe insuffisante le projet est abandonné au profit de l'achat d'une maison appartenant au sieur Guillaume Toussaint Palencade d'une valeur de 6 600 F. plus 400 F. de travaux pour l'adapter aux besoins d'une école. A ce moment-là il n'est plus question de lier le sort de la mairie à celui de l'école.

Mais ce n'est que provisoire. A suivre...